

MINISTERE DE  
L'AGRICULTURE ET DE LA COO-  
PERATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

Nomination.-

VU la loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant cons-  
titution de la République Du DAHOMEY;

VU le décret N°62/PR. du 13 Février 1962 portant  
nomination des membres du Gouvernement;

VU la décision N°400/MEFP/DP.I du 24 Août 1962 du  
Ministre d'Etat chargé de la Fonction Publique  
mettant Mr. LALOUPO Sabin, Inspecteur de 2è cl.  
1er échelon du Corps National à la disposition  
du Ministre de l'Agriculture et de la Coopération

SUR proposition du Ministre de l'Agriculture et de  
la Coopération;

LE Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Monsieur LALOUPO Sabin, Inspecteur de 2ème  
classe, 1er échelon du Corps National des Services Exté-  
rieurs du Trésor est nommé Directeur de l'Opération Agro-  
économique de BOUKOMBE.

ARTICLE 2.- Le Ministre de l'Agriculture et de la Coopéra-  
tion est chargé de l'exécution du présent décret qui aura  
effet à compter du jour de la prise de service de Monsieur  
LALOUPO Sabin, et qui sera publié au J.O.R.D.

Ampliations :

Original.....	I		
J.O.R.D. ....	2		
P. R. ....	15	Trésor .....	2
Ministres....	12	S/P Bkombé..	I
C.F. ....	2	Intéressé...	I

PORTO-NOVO, LE 5 SEPTEMBRE 1962

H. M A G A

VU:

Le Ministre de l'Agriculture  
et de la Coopération

A. ADANDE

VU:

Le Ministre des Finances  
et du Travail:

B. BORNA